



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) ↗

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 11 / 03 / 2025

Dossier complet le : 11 / 03 / 2025

N° d'enregistrement : 2025-8618

### 1 Intitulé du projet

PROJET DE REQUALIFICATIONS URBAINES NPNRU FORT NIEULAY

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

VILLE DE CALAIS

Raison sociale

N° SIRET

2 4 6 2 0 1 1 4 9 0 0 0 1 9

Type de société (SA, SCI...)

COMMUNE

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

BOUCHART

Prénom(s)

NATACHA

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39° b	Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha (environs 7 HA.)
41°a	479 stationnements existants et 370 stationnements dans le futur projet

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique B 1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Requalification du quartier dans le cadre d'un NPNRU ZONE LIC, démolitions d'immeubles et de quelques commerces. construction de nouveaux logements, d'un centre social et d'un cabinet médical, quelques réserves foncières et pistes cyclables. réfection des voiries et de l'assainissement et création de deux nouvelles voies. Plusieurs maîtrise d'ouvrages vont intervenir.

Construction du Centre social: Ville de Calais

Démolition/reconstruction logements sociaux--> Bailleur TOH

Construction d'un Cabinet médical--> SCI

Travaux d'assainissement : la maîtrise d'ouvrage intercommunale a été déléguée à la ville de Calais par convention

Travaux d'aménagement.-->Ville de Calais

Gestion des eaux pluviales: L'ensemble des eaux pluviales (parvis, stationnement et espace vert. construction) sera traité prioritairement en infiltration in situ.

L'éclairage public est prévu sur la base de luminaires à basse consommation (LED)

La loi climat et résilience sera intégrée dans le cadre des travaux d'aménagements.

#### 4.2 Objectifs du projet

La requalification du quartier dans sa globalité et le fait de réduire le nombre de logement de 40% en proposant une diversification de produits locatif ou d'accession (PLUS/PLAI, PLS ou d'accession social) permettra un mieux vivre ensemble dans un site plus aéré et agréable à vivre au quotidien. Un nouveau centre social accueillant une crèche, et un nouveau cabinet médical offriront des services supplémentaires aux habitants du quartier. Nous améliorerons le cadre de vie de ce quartier par la création de divers espaces végétalisés, et équipement (type city stade, ...)

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Terrassement des épaisseurs nécessaires aux fondations des voiries, stationnement, espaces piétonniers et végétalisés.

- Fondations en grave naturel non traitée et grave drainante
- Rénovation des voiries existantes
- Création de nouvelles voies avec trottoirs et stationnements en pavés à engazonner
- Aménagement de places de stationnements
- Aménagement de pistes cyclables
- Rénovation de l'éclairage public
- Aménagement d'une aire de jeux et d'un équipement sportif
- Revêtements de surfaces en matériaux divers
- Création de noues plantées et d'espaces végétalisés
- Plantation d'arbres tige (+150 unités)
- Mobiliers urbains (banc, corbeille, appui-vélo, potelet, etc..)
- Rénovation total du réseau d'eaux usées
- Création de réseaux d'eaux pluviales si nécessaire (infiltration privilégiée)

- Démolition d'immeubles / reconstruction de logements / réhabilitation et résidentialisation de logements par le bailleur TOH

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Il n'y aura pas de démantèlement par contre les nouveaux logements qui seront créés apporteront tout le confort nécessaire d'un point de vue usage et de performance thermique (RE 2020).

Le réseau de chauffage urbain bénéficiera d'une extension sur ce quartier afin de permettre aux nouveaux immeubles de s'y raccorder.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Permis d'aménager

Permis de construire par les différents Maître d'ouvrage Public/Privé et Bailleurs

Dossier de Loi sur l'EAU décaraff (DLE) article R214-1 titre 2 paragraphe 2.1.5.0 pour la gestion des eaux pluviales des espaces publics supérieurs à 1 Ha mais inférieur à 20 Ha (infiltration)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise totale des aménagements des espaces publics (hors constructions existantes et parcelles constructibles = 30 360 m <sup>2</sup> )	46 655 m <sup>2</sup>
- Voies, trottoirs, parvis, pistes cyclables	34 635 m <sup>2</sup>
- Espaces verts et stationnements perméables	11 300 m <sup>2</sup>
- Jeux et équipement sportif (PM surface de plancher construite < 10 000m <sup>2</sup> )	720 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : RUE D'AJACCIO

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : CALAIS

Code postal : 6 2 1 0 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>(1)</sup>

Long : 0 1 ° 8 2 ' 7 5 " E Lat. : 5 0 ° 9 4 ' 8 3 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivées : Long : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

##### Communes traversées :

CALAIS

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU (révision du 24/10/2012 - dernière modification du 08/02/2024) - mise à jour le 04/06/2024 Zone UC

<sup>(1)</sup> Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

<sup>(1)</sup> Pour l'étranger, voir notice explicative

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

SANS OBJET

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDF, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CALAIS
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune dispose du
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZPPPAUP créée le 10 mai 2005 et devenue un SPR de plein droit au 7 juillet 2016
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRL : approuvé par arrêté préfectoral du 24 juillet 2018 (risque de submersion marine, PPRT : de la Société Calaire Chimie a été approuvé par arrêté du 23 décembre 2011. (PPRT) de la Société des Usines Chimiques Interior
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	et Synthéxim de Calais a été approuvé par arrêté du 24 août 2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	suitant géorisque le site le plus proche est à 500m du périmètre de l'intervention
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	matériaux issues des démolitions de logement et ou infrastructures
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	matériaux nécessaires à la création de nouvelles volées (GNT, enrobé,...) le recyclage des matériaux en place sera néanmoins privilégié.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation équivalente voire inférieur du fait qu'il y a aura beaucoup moins d'habitants dans ce quartier
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone déjà très urbanisée présence d'arbres et alignement ne constituant pas pour autant des corridors biologique (visible dans l'annexe 4). Ils seront conservés ds la mesure du possible En phase travaux les nuisances seront limités à celle du chantier mais en phase exploitation le projet aura les mêmes fonction qu'actuellement tout en s'insérant dans l'environnement naturel (canal
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site en dehors des zones impactées
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Séisme faible-retrait gonflement argile modéré-radon faible les données sont prises en compte dans les projets de construction
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En terme de trafic -Trafic inhérent à un quartier urbanisée -En phase travaux , transport des maté
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	en phase travaux uniquement
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	dans le cadre des travaux de réaménagement
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	limité à l'éclairage public
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	éclairage public
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	lié à la présence de logements et géré via les réseaux et système d'assainissement
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A l'issu des travaux, les déchets issus du tri-sélectif traités dans les filières adaptées notamment les filières de recyclages déchets inertes ( palette de bois, béton, etc...) PM: amiante et HAP évacués dans les filières appropriées et agréées
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone après guerre (système défensif sur le canal des crabe)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment "usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	création d'équipements publics, et diverses constructions dans le quartier, type logement, pharmacie, cabinet médical...) Désimperméabilisation du quartier par infiltration à la parcelle, création d'espaces végétalisés, d'îlot de fraîcheur....

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

Arrivée du chauffage urbain (>80% d'ENR)

Rénovation complète de l'éclairage public

Construction neuves et rénovation des bâtiments labélisés BBC 2024

Le projet consiste en un aménagement urbain dans une zone urbaine cense (zone Uc)

Il n'engendrera pas d'impact néfaste sur l'environnement.

Le concept de résilience urbaine sera intégré à ce projet.

L'ensemble des eaux pluviales sera traité principalement par infiltration insitu

Le renouvellement de ce quartier apportera une meilleure qualité de vie à tous niveaux (social et environnemental)

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R. 122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

② Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	PRÉSENTATION DU NPNRU SUR LE FORT NIEULAY	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BOUCHART

Prénom NATACHA

Qualité du signataire MAIRE DE CALAIS

À CALAIS

Fait le 21/01/2025

**Frédéric HENOT**  
Adjoint  
Gestion du Domaine Public  
de la Ville de Calais

Signature du (des) demandeur(s)

# NPNRU FORT NIEULAY

NOTICE EXPLICATIVE

# Chiffre à retenir

- Un périmètre d'intervention (secteur Constantine)
- Nombre total de démolition (272 logts) par le bailleur social (hors commerces)
- Nombre de construction de logts par le bailleur social « sur le site »  
80 logts Nombre de réhabilitation (146 logts)
- Nombre de réhabilitation et de résidentialisation qui sera engagé par le Bailleur (146 logts)
- 1 Equipement public construit par la Ville (centre social) et 1 cabinet médical privé à construire
- Travaux d'aménagement et d'assainissement menés par la Ville courant 2026/2030
- Extension du RCU sur 2026 piloté par la Ville avec Corriance

# Planning prévisionnel

- Ci-dessous



# Projet Fort Nieulay (Bet Ville et urbaniste Adauc)

P14

## 6. PLAN GUIDE

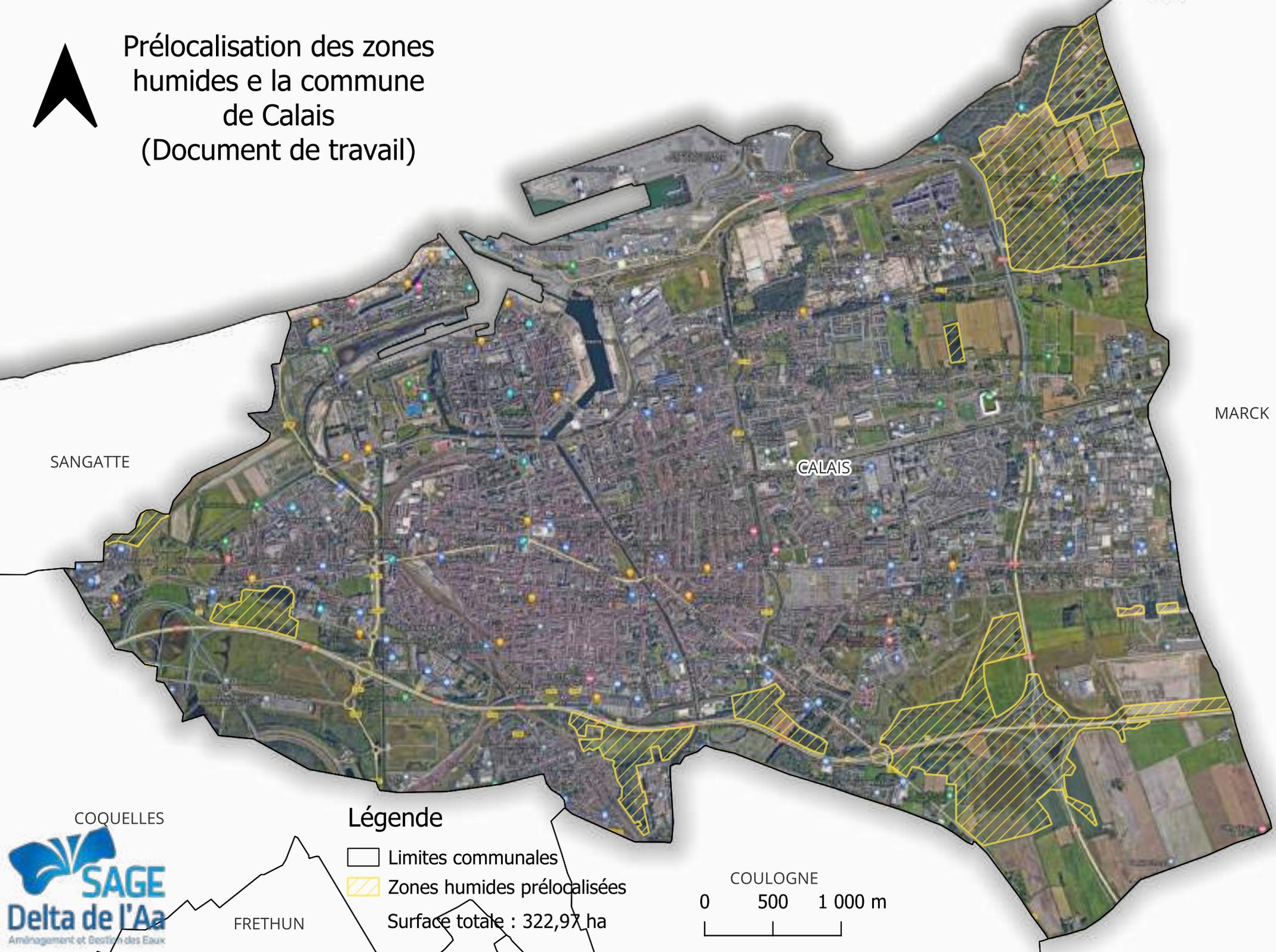
Assistance à Maîtrise d'Œuvre pour une mission de Conseils et de Coordination Urbaine du NPRU  
du quartier du Fort Nieulay à Calais  
Phase 2 : Plan Guide d'Aménagement

GRAND CALAIS





# Prélocalisation des zones humides e la commune de Calais (Document de travail)



SANGATTE

CALAIS

MARCK

COQUELLES

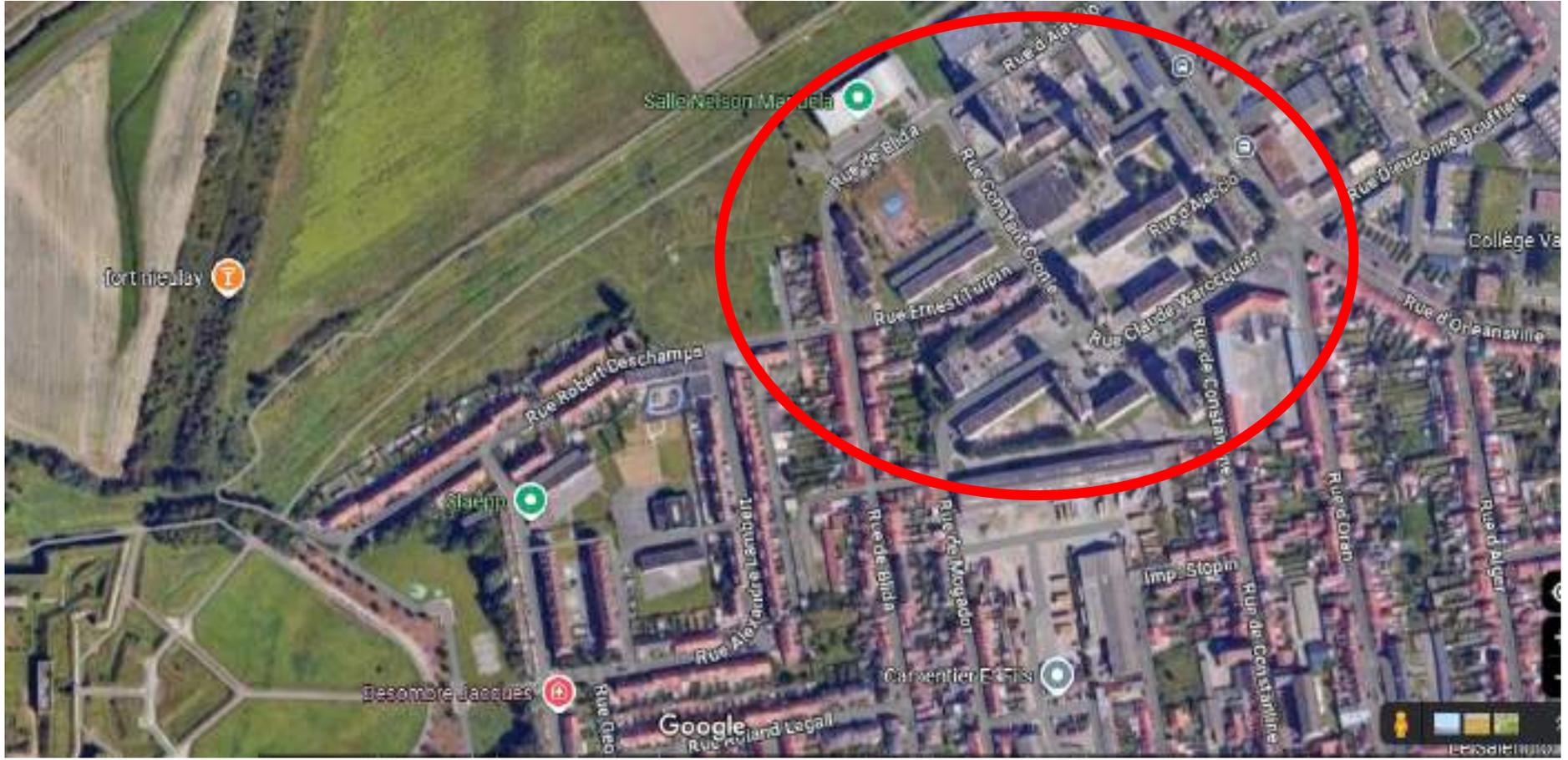
## Légende

-  Limites communales
  -  Zones humides prélocalisées
- Surface totale : 322,97 ha

COULOGNE

0 500 1 000 m

FRETUN



# NPNRU 2023-2030

FORT NIEULAY

# FORT NIEULAY

- Un périmètre d'intervention (secteur Constantine)
- Nombre total de démolition (272 logts) hors commerces
- Nombre de construction de logts « sur site » 80 logts (55 PLUS/10 PLAI et 15 PLS)
- Nombre de réhabilitation (146 logts)
- Nombre de résidentialisation (146 logts)
- Nombre de construction « hors site » (200 logts pour BM et Fort Nieulay)
- 1 Equipement public (centre social) et 1 cabinet médical privé
- Travaux aménagement et d'assainissement
- Présentation AVP (finalisation courant 2025)
- Réinterprétation de l'Œuvre Morellet
- + city stade en DPV

# Projet Fort Nieulay (Bet Ville et urbaniste Adauc)

P14

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour une mission de Conseils et de Coordination Urbaine du NPRU  
du quartier du Fort Nieulay à Calais  
Phase 2 : Plan Guide d'Aménagement

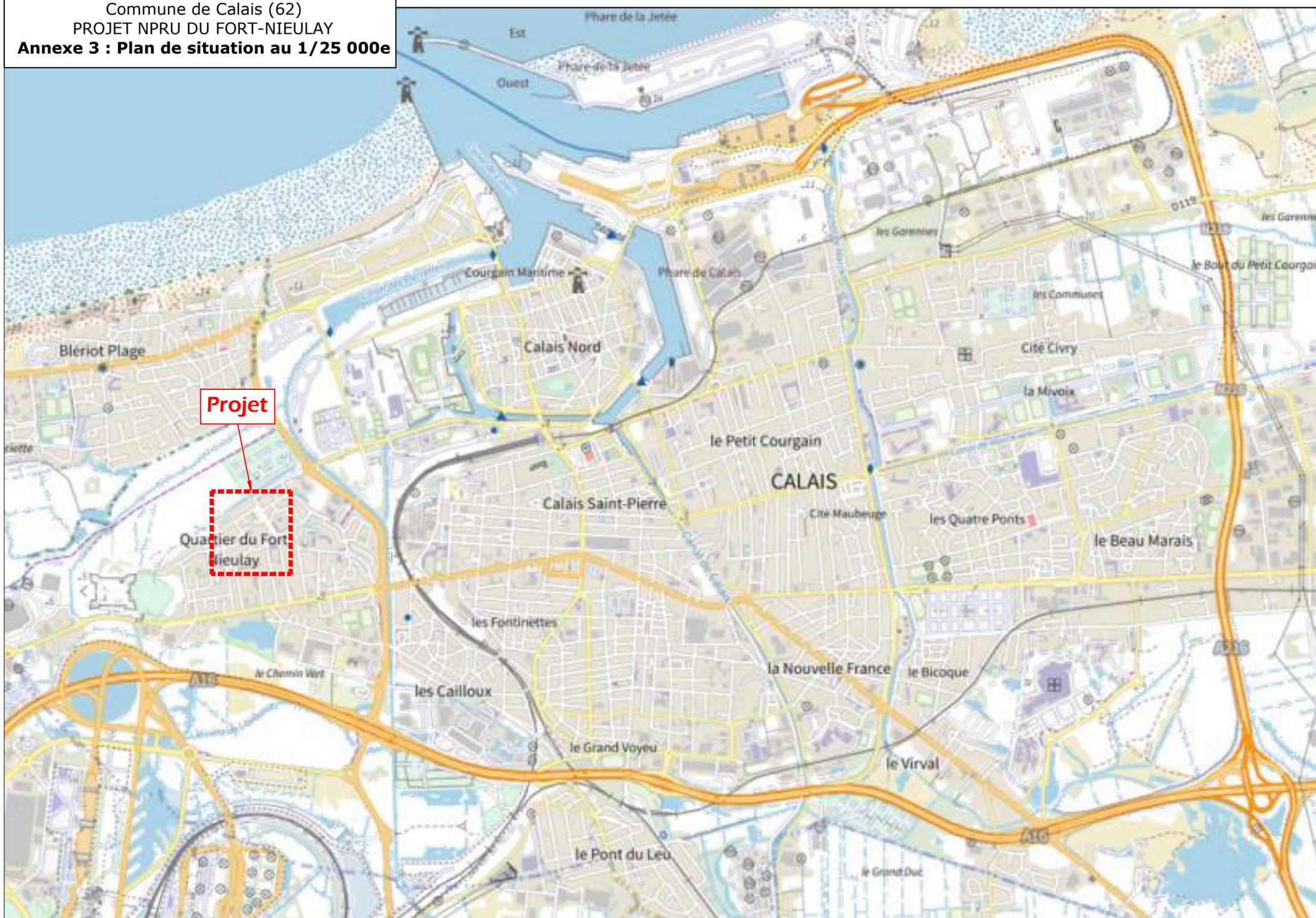
GRAND CALAIS



## 6. PLAN GUIDE



Commune de Calais (62)  
PROJET NPRU DU FORT-NIEULAY  
**Annexe 3 : Plan de situation au 1/25 000**



Commune de Calais (62)  
PROJET NPRU DU FORT-NIEULAY  
**Annexe 4 : Photographies avec localisation**



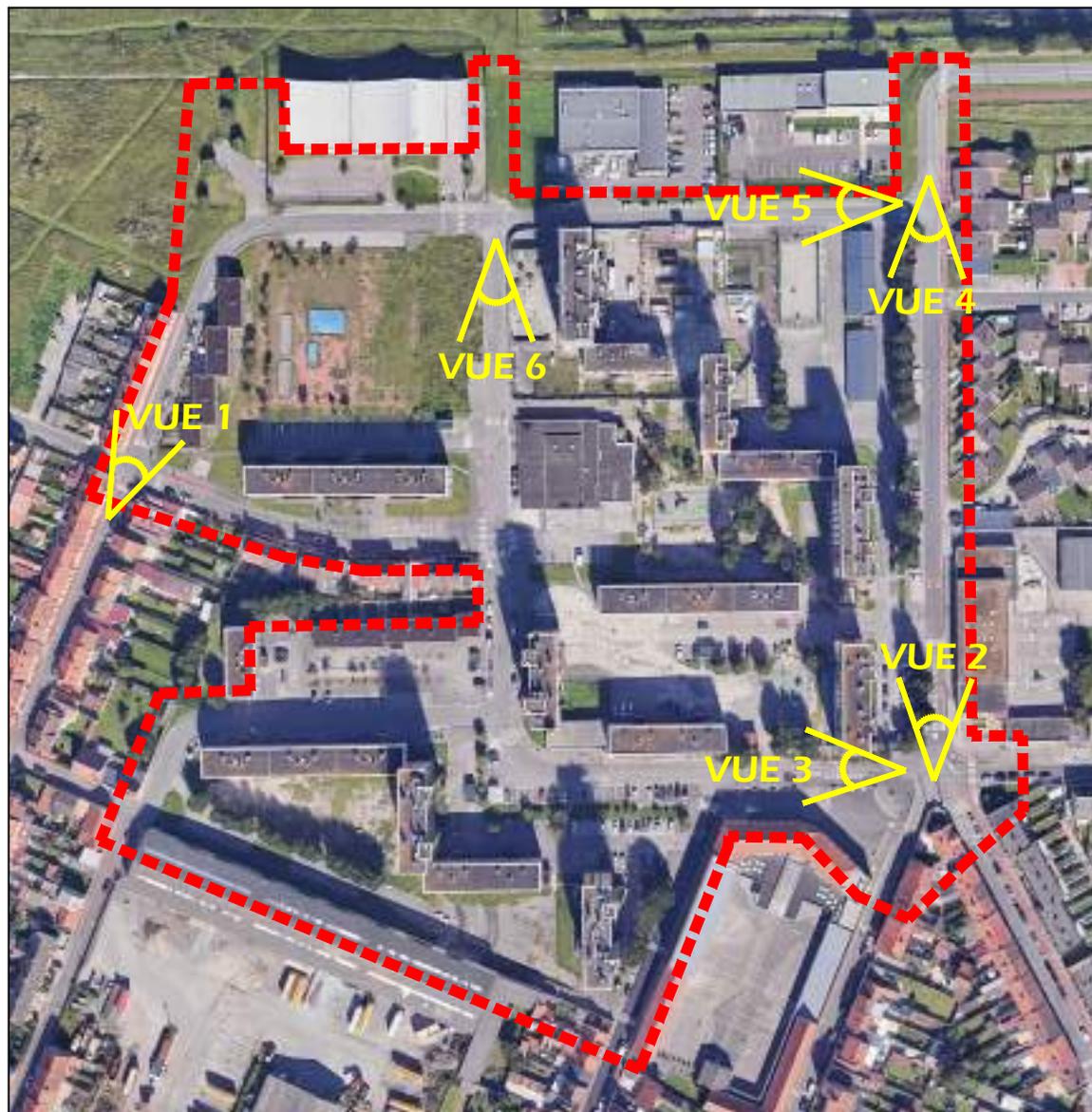
Vue 1 : Angle Blida-Turpin vers le N/O



Vue 2 : Angle Warocquier-Ajaccio vers le N/O



Vue 3 : Angle Warocquier-Ajaccio vers le S/O



Vue 4 : Angle Ajaccio-Vimy vers le SUD



Vue 5 : Angle Ajaccio-Vimy vers l'OUEST



Vue 6 : Angle Ajaccio-Cronie vers le S/E

Commune de Calais (62)  
PROJET NPRU DU FORT-NIEULAY  
Annexe 5 : Plan du projet au 1/2000

